

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

Compte rendu

Date : 23 mars 2017

Heure : 9h00 à 16h00

Endroit : Domaine de l'Ange-Gardien, 1031, rue Pierre-Laporte, L'Ange-Gardien

Membres :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Alain Auclair	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Alain Trudel	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood		X
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières		X
François Poirier	Groupe Faune	Territoire de chasse et pêche Poirier	X	
Abigaël Guénette	Groupe Faune	ZECO	X	
Frédéric Lussier	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye	X	
Pierre Rollin	Groupe Faune	Fédécp-07	X	
Vacant	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier		
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Alain Lacoste	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen	X	
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCQ	X	
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais	X	
John McDonnell	Groupe nature	SNAP Outaouais	X	
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Paula Armstrong	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
François Larose	Groupe nature	PERO	X	
Régent Dugas	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X	
Patrick Laliberté	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X	
Jean-François Larrivée	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe premières nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe premières nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe premières nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

Personnes ressources et invités :

Nom	Organisme	Présent	Absent
Cathy Labrie	MFFP	X	
Sébastien Meunier	MFFP	X	
Solaine Prince	MFFP	X	
Mélanie Varin-Lacasse	MFFP	X	
Raymond Barrette	MRC Pontiac	X	
Carole Philbert	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Maurice Thibaudeau	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Michel Boucher	APTICO	X	

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 20 février 2017
4. Suivi de la rencontre du 20 février 2017
 - a) Camp forestier des professeurs 2017
 - b) Suivi des actions
5. Présentations des orientations ministérielles concernant la Stratégie de production du bois
6. État d'avancement du plan d'affaires feuillu

7. Identification des participants pour les journées (2) d'information concernant la planification forestière
8. Enjeux de la TRGIRTO - Validation et ajouts
9. Suivi des travaux du comité sur les compartiments d'organisation spatiale (COS)
10. Nouvelles
11. Résumé et discussion concernant les informations disponibles sur le réseau routier principal sur territoire public en Outaouais
12. Projets PADF
 - a) Développement d'une stratégie de concertation sur la sensibilisation à la Culture forestière en Outaouais
 - b) Revue de littérature en lien avec les modalités par compartiment d'organisation spatiale (COS)
 - c) Planification intégrale et analyse comparative de quelques COS dans l'UA 073-52 selon différents scénarios
13. Demande d'avis de fermeture de chemins dans la municipalité de Boileau
14. Cartes pour l'harmonisation opérationnelle et liste des personnes et organismes à contacter
15. Divers
16. Levée de la réunion

1. Ouverture de la rencontre

M. Dugas souhaite la bienvenue à tous les participants. Ces derniers se présentent à tour de rôle. M. François Larose, directeur général du projet de Parc régional du Lac des 31 miles, a été nommé par le Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO) à titre de représentant à la TRGIRTO en remplacement de M. André Carle.

ACTION : Faire parvenir au coordonnateur de la TRGIRTO la résolution du conseil d'administration du PERO mandatant M. François Larose à agir à titre de son représentant (D. Lauzon)

2. Adoption de l'ordre du jour

TRGIRTO 201703-1

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec un ajout au point Divers : Publication des avis de fermeture de ponts.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 20 février 2017

TRGIRTO 201703-2

Le compte rendu de la rencontre du 20 février 2017 tenue à la salle de rencontre de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à Maniwaki est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Jacques David, secondée de M. Alain Lacoste.

4. Suivi de la rencontre du 20 février 2017

a) Camp forestier des professeurs 2017

M. Charles Blais du Collectif Bois a fourni plus de détails concernant le budget du projet suite aux questions qui lui ont été posées. Les honoraires de coordination et de réalisation du projet s'élève à 14 000\$ soit 350 heures à 35\$/hr et l'hébergement et les repas totalisent 17 250\$.

Après 4 répétitions du camp forestier des professeurs, les membres trouvent que les objectifs initiaux du projet devraient maintenant être atteints. Ils estiment que l'on devrait cibler les élèves du secondaire III plutôt que les professeurs.

TRGIRTO 201703-3

La demande de financement partiel de ce projet est rejetée à l'unanimité.

b) Suivi des actions

Concernant le commentaire de Mme Armstrong du 20 février dernier à l'effet qu'une consultation publique aurait dû être tenue suite à la modification de la mesure temporaire de l'enjeu 1.1.1 du PAFIT 2013-2018, Mme Labrie explique que rien ne définit clairement ce qui devrait nécessiter une consultation publique pour les modifications qui toucheraient le PAFIT. Il est indiqué dans les PAFIT de la région de l'Outaouais qu'au fur et à mesure que de nouvelles propositions de mesures visant à répondre aux enjeux seront faites par les tables et acceptées par le MRN, elles viendront remplacer les mesures temporaires.

Mme Labrie suggère que la TRGIRTO définisse quelles modifications substantielles touchant le PAFIT devraient faire l'objet d'une consultation publique.

5. Présentations des orientations ministérielles concernant la Stratégie de production du bois

M. Sébastien Meunier du MFFP présente les orientations pour une stratégie de production de bois axée sur la création de richesse en Outaouais. La stratégie de production de bois s'articule autour de trois orientations, soit 1) Viser la rentabilité économique des investissements sylvicoles; 2) Assurer une diversité des choix d'aménagement pour augmenter la robustesse de la stratégie à long terme; 3) Miser sur des valeurs sûres. Différents objectifs sont rattachés à chacune de ces orientations. Les développements qui sont présentement en cours :

- Identifier les essences vedettes régionales;
- Identifier les principaux objectifs de production de bois;
- Déterminer les solutions de production de bois et les scénarios sylvicoles permettant d'atteindre les objectifs de production de bois identifiés;
- Analyser la rentabilité économique des scénarios sylvicoles permettant d'atteindre les objectifs de production de bois identifiés.

Les développements qui sont à venir :

- Première version à l'automne 2017
- Processus évolutif qui sera poursuivi :
 - Analyses d'impact et modification des cibles en collaboration avec le BFEC lors du CPF 2023-2028 qui débutera en 2018
 - Intégration de la valeur associée aux autres ressources en fonction de la disponibilité des intrants :
 - ✓ Chasse et pêche;
 - ✓ Récréation et Tourisme;
 - ✓ Marché du carbone

Les participants ont émis plusieurs commentaires et posé quelques questions. Certains pensent qu'il faudrait aussi que le ministère développe une stratégie faunique. Est-ce que les valeurs des autres ressources du milieu forestier sont également prises en compte dans la stratégie de production de bois? M. Meunier indique que c'est dans la stratégie d'aménagement forestier que les autres ressources sont considérées et traitées. La stratégie de production de bois est centrée sur une seule ressource : la matière ligneuse.

Pour l'instant, les membres de la TRGIRTO ne manifestent pas d'intérêt à former un comité de travail sur ce sujet. Plusieurs seraient cependant intéressés à ce que le ministère présente à la TRGIRTO la stratégie faunique sur laquelle il se base pour développer et gérer cette ressource.

ACTION : Demander au MFFP de présenter, lors d'une prochaine rencontre de la TRGIRTO, sur quelles bases le ministère s'appuie pour développer et gérer les ressources fauniques (R. Barrette)

6. État d'avancement du plan d'affaires feuillu

Mme Solaine Prince présente un bref aperçu des travaux en cours au sein de la Direction de la gestion des forêts de l'Outaouais en lien avec le plan d'affaires feuillu. Ce plan est issu du Chantier sur la forêt feuillue, une initiative gouvernementale qui s'échelonne sur 5 ans (2012-2017) dont les objectifs sont :

- d'améliorer la contribution de la forêt feuillue à la richesse collective
- d'identifier et appliquer des solutions aux problématiques rencontrées en forêt feuillue (aménagement, rentabilité, utilisation des produits)
- pour chaque région impliquée; d'élaborer un plan d'affaires régional définissant une stratégie de revitalisation du milieu forestier feuillu

Mme Prince donne quelques exemples de projets qui ont été développés et mis en œuvre dans le cadre du plan d'affaires.

7. Identification des participants pour les journées (2) d'information concernant la planification forestière

Le MFFP invite les membres de la TRGIRTO à participer à deux journées d'information visant à mieux faire connaître les différentes étapes de travail des équipes de planification forestière. Ces journées se dérouleront dans les bureaux du ministère à Mansfield et à Maniwaki entre le 29 mai et le 9 juin 2017. Les représentants des BGA étant au fait de ces activités, l'invitation est lancée à 5 personnes particulièrement pour les représentants des autres groupes sectoriels.

M. Gérard Desjardins, manifeste son intérêt à représenter le groupe Nature, M. Abigaël Guénette, le groupe faune et MM. Jacques David, François Saumure et Jacques Chaîné, le groupe Autres utilisateurs avec droits. MM. Dugas et Barrette seront également présents.

ACTION : Mme Labrie préparera un sondage Doodle afin de pouvoir fixer les dates de ces rencontres.

8. Enjeux de la TRGIRTO - Validation et ajouts

Les PAFIT 2013-2018 des unités d'aménagement de la région de l'Outaouais présente les enjeux identifiés par les TLGIRT. Différents objectifs et mesures temporaires applicables aux prescriptions ont été adoptés conjointement par les TLGIRT et le MRN afin de répondre de façon provisoire aux enjeux relevés. Depuis, des études plus approfondies ont permis d'obtenir des consensus de la TRGIRTO pour certains enjeux permettant de préciser des objectifs et des mesures à appliquer pour la planification forestière. D'ailleurs le MFFP, s'est engagé à remplacer les mesures temporaires au fur et à mesure que de nouvelles propositions seront faites par la table et acceptées par lui.

Dans le cadre de l'élaboration du PAFIT 2018-2023, la TRGIRTO est invitée à préciser les enjeux qu'elle souhaite voir intégrés ou maintenus dans ce plan. Étant donné que tous les objectifs et toutes les mesures temporaires ne peuvent être revus en détails, M. Barrette propose, dans un

premier temps, de repasser les enjeux du PAFIT 2013-2018 un par un afin de valider s'il est encore pertinent de les retenir. Après discussion, l'enjeu portant sur la prise en compte et l'intégration des activités autochtones à des fins alimentaires, rituelles ou sociales dans la gestion et la mise en valeur des ressources naturelles n'est pas retenu. Les membres ne sentent pas à l'aise de l'approfondir sans la participation des représentants des communautés autochtones. Ces dernières sont de toute façon directement consultées par le ministère.

Comme d'autres enjeux ont été précisés récemment ou n'apparaissent pas dans la liste des enjeux du PAFIT 2013-2018 même s'ils avaient été identifiés par les TLGIRT, M. Barrette présente 4 enjeux se rapportant à 4 thèmes différents :

	Thèmes	Enjeux
1	Aménagement écosystémique	Organisation spatiale
4	Cohabitation entre l'ensemble des utilisateurs	Ambiance du chasseur
	Communautés locales et travailleurs	Création et partage de la richesse pour le bénéfice des communautés et des travailleurs forestiers
	Réseau routier	Accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable

Le premier fait présentement l'objet de discussions au sein d'un comité de travail sur les COS de la TRGIRTO. Le deuxième résulte des discussions de la table GIRT sur l'enjeu du maintien de l'habitat de l'original qui ont montré que l'enjeu réel est plutôt l'ambiance recherchée par le chasseur. Le troisième avait été identifié par la TLGIRT de Coulonge mais n'apparaît pas dans la liste du PAFIT 2013-2018. Le quatrième a aussi fait l'objet de nombreuses discussions au sein de la CRRNTO et de la TRGIRTO. Un cinquième enjeu est proposé et discuté brièvement concernant les changements climatiques.

TRGIRTO 201703-4

Sur proposition de M. Jacques David, secondée de M. François Saumure, il est résolu à la majorité (un vote contre) d'adopter la liste suivante des enjeux et de proposer au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin qu'elle soit intégrée dans le PAFIT 2018-2023.

	Thèmes		Enjeux
1.	Aménagement écosystémique	1.1	Structure d'âge des forêts
			Organisation spatiale
		1.2	Composition végétale
		1.3	Structure interne et bois mort
		1.4	Milieux humides et riverains
		1.5	Espèces menacées ou vulnérables
		1.6	Protection des sites fauniques d'intérêt (SFI)
2.	Habitats fauniques particuliers	1.7	L'impact sur les sols forestiers
		2.1	Habitat des animaux à fourrure
		2.2	Habitat de l'original
		2.3	Habitat du poisson
		2.4	Habitat du petit gibier
2.5	Ravages de cerfs		
3.	Paysages forestiers	3.1	La qualité des paysages en milieu forestier
4.	Cohabitation entre l'ensemble des utilisateurs	4.1	Qualité de l'expérience en forêt
			Ambiance du chasseur
5.	Approvisionnement en matière ligneuse	4.2	Limites territoriales des territoires fauniques structurés
		5.1	L'approvisionnement en volume et qualité
		5.2	Les coûts d'approvisionnement
	Communautés locales et travailleurs		Création et partage de la richesse pour le bénéfice des communautés et des travailleurs forestiers
	Réseau routier		Accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable
	Changements climatiques		Changements climatiques

9. Suivi des travaux du comité sur les compartiments d'organisation spatiale (COS)

Le comité sur les COS s'est réuni le 16 mars dernier à la MRC des Collines. M. Marc Riopel de Nova Sylva y a présenté les résultats du projet *Analyse comparative de la planification 2014-15 de l'UA 073-52 et de 8 scénarios de coupe par COS*. La comparaison des résultats des indicateurs ne présente pas de différences marquées et ne permet pas d'identifier un ou des scénarios préférentiels. Les tendances observées pour certains indicateurs montrent cependant que l'approche par COS est plus avantageuse que la CMO-CPRS.

M. Barrette a préparé un projet de résolution qui est discuté.

TRGIRTO 201703-5

Considérant que le MFFP travaille à développer une nouvelle approche de répartition spatiale des coupes mieux adaptée au contexte de la sapinière et de son régime de perturbations naturelles;

Considérant que le MFFP appliquera des normes de substitution à la coupe en mosaïque pour l'unité d'aménagement (UA) 073-52 pour la période commençant le 1er avril 2017 et s'étendant jusqu'au 31 mars 2018;

Considérant que la TGIRTO est désireuse d'influencer les éventuelles modalités de l'approche par COS et qu'elle a fait réaliser un projet intitulé *Analyse comparative de la planification 2014-2015 de l'UA 073-52 et de scénarios de coupe par COS* afin de mieux s'outiller pour comprendre ce qui sera proposé par le ministère;

- Considérant que les résultats du projet *Analyse comparative de la planification 2014-2015 de l'UA 073-52 et de scénarios de coupe par COS* et les tendances observées pour certains indicateurs montrent que l'approche par COS est plus avantageuse que la CMO-CPRS;
- Considérant que la comparaison des résultats des indicateurs ne présente pas de différences marquées et ne permet pas d'identifier un ou des scénarios préférentiels;
- Considérant que dans certains COS, il pourrait être impossible de planifier des secteurs de récolte en appliquant les normes de substitution à la coupe en mosaïque pour l'unité d'aménagement (UA) 073-52 pour la période commençant le 1er avril 2017 et s'étendant jusqu'au 31 mars 2018 vu la répartition spatiale des forêts de 7 et plus tributaire de l'historique des coupes passées;
- Considérant que certaines portions du territoire de l'UA 073-52 ont été récoltées plus intensivement;
- Considérant que plusieurs secteurs de récolte planifiés pourraient être retranchés lors des ententes d'harmonisation avec les communautés autochtones sans que ces secteurs soient reconnus comme blocs de forêt résiduelle;
- Considérant qu'un membre de la TRGIRTO souhaite que les normes de substitution à la coupe en mosaïque pour l'unité d'aménagement (UA) 073-52 pour la période commençant le 1er avril 2017 et s'étendant jusqu'au 31 mars 2018 soient modifiées afin qu'après la récolte, une certaine proportion des blocs de forêt résiduelle puisse être constituée de superficies d'un seul tenant de moins de 50 ha;
- Considérant que les membres du comité sur les COS recommandent de poursuivre leur démarche et de réaliser un nouveau projet visant une planification forestière intégrale d'une dizaine de COS situés dans l'UAF 073-52 afin de pouvoir influencer les modalités de l'approche de substitution à imposer pour la dérogation à la coupe en mosaïque et à la coupe avec protection de la régénération et des sols pour la période 2018-2019.

Sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Pierre Rollin, adoptée à l'unanimité,

Il est décidé

- 1) D'appuyer l'approche de répartition spatiale des coupes par COS en remplacement de la coupe en mosaïque et la coupe avec protection de la régénération et des sols (CMO_CPRS) dans la sapinière à bouleau jaune;
- 2) De réaliser un nouveau projet visant une planification forestière intégrale d'une dizaine de COS situés dans l'UAF 073-52 afin de pouvoir influencer, à partir de ses résultats, les modalités de l'approche de substitution à imposer pour la dérogation à la coupe en mosaïque et à la coupe avec protection de la régénération et des sols pour la période 2018-2019;

- 3) De signifier au MFFP que la TRGIRTO est favorable et ouverte à ce qu'une modification soit apportée aux normes de substitution à la coupe en mosaïque pour l'unité d'aménagement (UA) 073-52 pour la période commençant le 1er avril 2017 et s'étendant jusqu'au 31 mars 2018 afin d'offrir plus de flexibilité relativement aux cibles pour la proportion de la forêt résiduelle sous forme de blocs;
- 4) De demander au MFFP de limiter la création de COS T1 adjacents lors de la planification des interventions de la saison 2017-2018 dans l'UA 073-52;
- 5) De demander au MFFP de lui présenter un bilan de l'application de l'approche de substitution à imposer pour l'unité d'aménagement (UA) 073-52 pour la période commençant le 1er avril 2017 et s'étendant jusqu'au 31 mars 2018 et ce, tant pour les secteurs de récolte planifiés, pour les effets des ententes d'harmonisation avec les communautés autochtones, pour les opérations sur le terrain que pour les éventuelles modifications apportées à la dérogation portant sur la coupe en mosaïque et à la coupe avec protection de la régénération et des sols pour la période 2017-2018 dans l'UA 073-52;
- 6) De demander au MFFP de transmettre le plus rapidement possible aux membres de la TRGIRTO les fichiers de forme des secteurs d'intervention de l'UA 073-52 pour la saison 2017-2018 afin que, le cas échéant, le ministère considère leurs commentaires avant que ces secteurs soient harmonisés sans toutefois retarder l'émission des permis.

10. Nouvelles

Mme Labrie informe les membres que la date d'entrée en vigueur du RADF est reportée au 31 mars 2018.

11. Résumé et discussion concernant les informations disponibles sur le réseau routier principal sur territoire public en Outaouais

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre de la TRGIRTO.

12. Projets PADF

M. Barrette dépose trois propositions de projets à développer et à financer avec le budget du PADF consacré au fonctionnement de la TRGIRTO.

TRGIRTO 201703-6

Sur proposition de M. Dominic Lauzon, secondée de M. Jacques David, il est résolu à l'unanimité d'accepter de développer et de financer la réalisation des *projets Développement d'une stratégie de concertation sur la sensibilisation à la Culture forestière en Outaouais, Revue de littérature en lien avec les modalités par compartiment d'organisation spatiale (COS), Planification intégrale et analyse comparative de quelques COS dans l'UA 073-52 selon différents scénarios.*

13. Demande d'avis de fermeture de chemins dans la municipalité de Boileau

Au mois de mars 2017, la municipalité de Boileau a déposé une demande de fermeture de chemin. Le MFFP a demandé un avis à la TRGIRTO concernant cette demande. Tous les documents liés à cette demande ont été transmis aux membres. M. Larrivée expose les raisons et les conditions de fermeture de chemins demandées. La principale raison évoquée a trait à l'accumulation d'ordures le long de ces chemins. La municipalité a procédé à leur enlèvement mais elle souhaite empêcher de nouveaux déversements.

TRGIRTO 201703-7

Il est proposé par M. François Poirier, secondée de M. Jacques David et décidé à l'unanimité d'appuyer la demande de fermeture de chemins de la municipalité de Boileau en précisant cependant que les sections de chemins donnant accès à des sites de pêche devraient demeurer ouverts au public.

14. Cartes pour l'harmonisation opérationnelle et liste des personnes et organismes à contacter

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre de la TRGIRTO.

15. Divers

a) Publication des avis de fermeture de ponts

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre de la TRGIRTO.

b) Levée de la réunion

La réunion est levée à 16h00.